

Contre la surcharge des classes

Notre délégué départemental de la Haute-Savoie a, au nom du groupe, présenté la motion ci-dessous à l'Assemblée Régionale d'Annecy du Syndicat avant Pâques. La motion a été adoptée à l'unanimité. Elle l'a été également à l'AG.

Nous ignorons malheureusement si le Congrès du SNI a eu à en connaître, et la suite qui lui a été donnée.

La question est à reprendre et à continuer dans chaque section au cours de l'année qui commence.

CONTRE LA SURCHARGE DES CLASSES.

Le Congrès de Paris 1961, dans sa motion pédagogique, a affirmé :

— Que les instituteurs ont mission de donner à la fois l'instruction et l'éducation, de préparer les jeunes à assumer, en toute connaissance, leurs responsabilités d'homme et de citoyen ;

— Qu'il faut développer chez tous les enfants les qualités qui les rendront aptes à tirer profit des étapes ultérieures de leur scolarité ;

— Qu'il faut concilier dès le début de l'enseignement, l'effort personnel avec l'apprentissage de la liberté, donner l'avantage aux méthodes qui entraînent un développement du jugement et de la réflexion.

Il a de nouveau précisé les buts de l'enseignement primaire élémentaire :

— Faire acquérir des notions de base nettes et des techniques élémentaires de divers moyens d'expression : dessin, peinture, chant rythmique, éducation physique ;

— Viser au-delà de ces notions, la

culture et l'éducation permanente :

en sollicitant et en retenant la curiosité et tous les intérêts de l'enfant, en développant l'attention, l'esprit d'observation, le sens de la discipline et de l'effort,

en aiguisant la facilité d'acquérir soi-même de nouvelles connaissances et de les retenir.

Il a dénoncé le fait que les conditions de travail défectueuses imposées aux maîtres et aux élèves, les effectifs pléthoriques, les écoles-casernes, les locaux insuffisants ou mal adaptés à l'usage scolaire sont des facteurs déterminant des retards et des inadaptations scolaires,

Et estimé, entre autre, que des effectifs devant tendre vers 25 élèves par classe, qu'une école à « l'échelle humaine » permettront seuls de réduire le nombre des inadaptations et des retards. (E. L. du 1-9-61, p. 1949).

Mais la surcharge des classes, au lieu de s'atténuer, s'accroît sans cesse en raison de l'insuffisance du nombre de créations.

Nos conditions de travail se dégradent à la même cadence et il n'est plus possible, dans des classes de 35, 40 élèves, ou plus, de prétendre éduquer des enfants.

L'Assemblée générale demande à l'unanimité, au Congrès 1962 de réaffirmer sa position et de s'affirmer décidé, par tous les moyens en donnant mandat au Bureau national à cet effet, à *obtenir du Gouvernement un maximum de 30 élèves par classe dans l'immédiat et, dans 3 ou 4 ans, de 25 élèves par classe.*

Voyage en Hongrie

par Béruti et Cortial

Au cours de ce voyage, nous (mon jeune collègue Cortial, les deux fils Béruti normaliens) avons essayé d'établir le plus de contacts possibles avec les enseignants.

Outre la réception par le syndicat des enseignants avec le camarade Rezzo Kovasznyai présent à Caen, nous avons visité plusieurs établissements allant de l'école primaire à l'Institut agronomique, en passant par un établissement nouveau, formule CEG. Nous avons pu nous entretenir très librement avec les enseignants, avec les étudiants. Nous avons noté une soif intense de « connaître » et en ce qui nous concernait de connaître la pédagogie française.

Deux articles émanant des deux camarades présents à Caen sont déjà parus dans le bulletin syndical hongrois. J'avoue ne pas les avoir lus et je ne puis en parler.

Nous avons exposé les *Bibliothèques de Travail* qui ont connu un vif succès, les *Gerbes*, *Éducateurs*, *BEM*, *albums d'enfants...* et les magnifiques dessins de Suzanne Daviault et Yvette Bermon. L'intérêt étant ainsi créé nous avons présenté (avec chaleur paraît-il) le Mouvement Ecole Moderne et tout particulièrement : le texte libre, les échanges interscolaires. L'auditoire composé de nombreux enseignants dont beaucoup parlaient

le français (notamment 20 professeurs de lycée) a été vraiment sensibilisé et nous avons dû répondre à certaines questions sur le calcul vivant, l'acquisition des mécanismes de base, le tâtonnement expérimental, nos techniques et les programmes officiels...

Un terrain bien préparé par un stage nous semble-t-il, stage qui semble s'imposer car les Hongrois sont particulièrement sensibles « au travail réalisé ».

Bien sûr, nous avons rapporté beaucoup d'adresses, nous avons jumelé une classe d'anglais avec celle d'un CEG de Firminy, et cette correspondance sera sûrement à l'origine de la création d'une classe de Français (création automatique si 15 élèves de l'établissement la demandent). De nombreuses classes de Français des lycées de Budapest voudraient un correspondant en France.

On a souhaité une nouvelle invitation pour le Congrès de Niort.

Et nous avons interrogé les étudiants sur ce qu'ils pensaient de la formule : « 5 jours de classe, 1 jour à l'usine ». Parmi les réponses, celle-ci revenait souvent : « Nous sommes au contact des ouvriers, de nos parents, nous avons pris conscience de leur peine ».

Cortial, 3 Béruti

Correspondances internationales

par R. Lallemand

Il faut y penser dès maintenant en vue d'une correspondance qui démarre pile l'an prochain. Ne pas oublier que dans certains pays l'année recommence au début de septembre et que vos correspondants, en ce cas, doivent vous envoyer leur premier message de façon que vous l'ayez prêt pour la rentrée.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

La langue. — En ce qui concerne les échanges avec des écoles de langue française, aucune difficulté. Vous vous adressez à Alziary, Vieux chemin des Sablettes, à la Seyne-sur-Mer (Var).

Quand il s'agit d'écoles où l'on ne parle pas le français, voici les différentes manières de procéder, selon les occasions et selon vos aptitudes. Les voici, par ordre de difficultés :

— L'instituteur ou le professeur correspondant connaît bien le français et accepte de traduire, avec ou sans l'aide de ses élèves selon le cours. C'est une chance possible, mais n'y comptez pas trop !

— Il est bien plus facile de lire une langue étrangère que de composer une lettre. Votre correspondant écrit très lisiblement dans sa langue. Vous répondez en français. Les formules courantes de la correspondance sont très vite connues, et le recours au dictionnaire se limite assez vite aux intérêts nouveaux. Je sais qu'on vous a enseigné une langue de telle sorte que vous ne sachiez guère vous en servir. Mais ce mode de correspondance est plus facile qu'on ne l'imagine habituellement. De nombreux camarades pourraient l'utiliser.

— Vous utiliserez l'Espéranto : c'est le moyen le plus facile si vous connaissez la langue parce qu'il vous ouvre à la fois tous les pays, et que les demandes de correspondances qui en émanent sont nombreuses. Au Congrès d'Avignon plusieurs collègues ont signalé avoir tiré profit des annonces parues dans l'Educateur. Si vous ne connaissez pas l'Espéranto vous pourrez très vite, après

quelques heures d'examen, l'étudier plus sérieusement *par la correspondance*.

Le responsable est Lentaigne.

— Je n'ai pas parlé du cas des collègues écrivant aisément une langue étrangère, parce qu'ils n'ont pas besoin de conseils.

Organisation. - Je ne suis donc responsable que des correspondances en langue étrangère.

Pour cette année il sera difficile même par des envois par avion, d'établir un contact avec des pays éloignés car il ne pourrait être question que d'un démarrage, pas forcément réussi. Or, cette correspondance est chère si l'on ne se limite pas aux 5 ou 10 g réglementaires. Et autrement, il faut numéroter les lettres, et envoyer une deuxième lettre avant d'avoir reçu la réponse à la première. Ce procédé ne peut rester vivant que dans les grandes classes et CEG.

Je demande aux responsables pour chaque pays ou chaque langue de bien vouloir continuer leur travail et de me dire leurs possibilités et leurs propositions. Si le service se développe, on pourra tirer des circulaires avec la liste des demandes à transmettre à l'étranger qu'on pourrait publier aussi, dans l'Educateur, pour donner une nouvelle impulsion aux échanges internationaux.

Roger LALLEMAND
Gonfaron (Var)

Simplification de l'orthographe

Encore un coup d'épaulement...

par R. Lallemand

Les efforts des camarades adhérents à la Section ICEM de la Ligue pour la réforme de l'orthographe n'ont pas été vains. La Ligue a été renforcée et a pu mener une action plus positive.

Nous croyons que le moment est venu de prouver qu'un intellectuel, et particulièrement un enseignant, n'est pas forcément

un adversaire de la réforme, et qu'un nombre important d'instituteurs ou de professeurs se montre favorable à la simplification.

Comme première action, nous demandons aux Groupes de recopier et de faire signer une pétition dans le genre de celle dont nous donnons le texte ci-dessous. Nous avons déjà comme signataires tous les mem-

bres actifs de la Ligue. Ceci sera possible au cours de la réunion du Groupe, de visite aux officiels (souvent favorables) etc...

Vous pouvez vous inspirer du texte ci-après :

« PETITION EN FAVEUR DE LA SIMPLIFICATION DE L'ORTHOGRAPHE. »

« Les soussignés se félicitent de voir à nouveau à l'étude la simplification de l'orthographe. Ils connaissent tous les avantages de cette mesure, qui deviendra inéluctable. Ils expriment l'espoir que la Commission Officielle chargée de la réaliser aboutira dans un délai assez rapproché. »

« Ils sont certains que même parmi ceux dont la profession exige la connaissance ou l'enseignement de l'orthographe, il existe beau-

coup de personnes susceptibles d'accueillir la simplification avec satisfaction, et prêtes au léger effort initial exigé par un changement d'habitude, effort compensé ensuite par des avantages substantiels. »

« Ils pensent aussi que parmi les autres il n'y a guère que des adversaires au maintien de l'imbroglie orthographique actuel. »

« Ils sont donc disposés à encourager, à accueillir favorablement la décision officielle et à en aider l'application » .

NOM et adresse :

Titre ou profession :

Signature :

**Roger LALLEMAND
Gonfaron (Var)**

Commission biotechnique

par C. Rauscher

Petit à petit la conscience de certaines autorités responsables de notre santé se réveille. Vous avez pu lire dans le Bulletin de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale les articles de *Jean Rostand* concernant l'*Institut de la Vie*, créé à Paris sous l'autorité du Professeur *Marois*, institut créé pour étudier les dangers que présentent certaines techniques et pratiques médicales et autres. Une fois de plus cela démontre que Freinet et Elise ont été des précurseurs lorsqu'ils ont lancé leur cri d'alarme contre des abus dont la santé de tous et surtout celle des enfants avait à subir de fâcheuses conséquences. Notre ancienne commission de la santé est ainsi entrée dans la légalité. Elle sort de sa torpeur et renaît sous le nom de « Commission biotechnique ».

Pourquoi biotechnique et non pas santé? S'il est vrai que la santé représente un équilibre physique, physiologique et mental qu'il faut préserver, le corps médical pouvait nous reprocher de nous occuper du domaine qui lui est réservé. Le terme biotechnique, par contre, beaucoup plus scientifique, nous permettra d'étudier, de faire des recherches et des observations, de faire connaître des

pratiques basées sur l'expérience sans pour autant nous attirer les « foudres » de l'ordre des médecins. Nous allons même rechercher leur collaboration, discrète, il est vrai. Nous inscrivons dès maintenant à notre programme de travail, l'étude et l'observation des techniques qui permettront de nous faire une idée de ce que nous pourrions réaliser dans l'immediat dans notre vie propre et dans celle de nos classes.

Que les camarades intéressés par cette commission écrivent à :

Rauscher, 13 quai du Fossé à Mulhouse, qui leur enverra les circulaires des recherches et de travail.

Observations, Etudes, Recherches.

1. - *Les rythmes de vie, leurs effets, leur utilité.*

2. - *Comment créer et conserver son équilibre physique, physiologique, mental ?*

3. - *Les effets thérapeutiques des Techniques Freinet sur le maître, sur l'enfant.*

4. - *Les effets et les dangers des thérapeutiques conformistes (radios, médicaments, vaccins, etc...). Etude à faire en liaison avec l'Institut de la Vie.*